



Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'Association Indépendante des Résidents de Rochepinard

Le lundi 30 janvier 2023, à 18h30, à son siège social, 3 Allée de Lombardie 37000 TOURS, s'est tenue l'assemblée générale ci-après relatée.

Il a été établie une feuille de présence signée par chaque membre entrant en séance.

Alain GUION préside la séance.

Catherine LE BRIS exerce les fonctions de secrétaire de séance.

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le président de séance et le secrétaire de séance.

Le président de séance rappelle qu'aux termes des statuts (article 8) :

- l'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres de l'association,
- qu'elle délibère valablement que si au moins la moitié de ses membres sont présents ou représentés. **En l'espèce : quorum requis = 87, présents ou représentés = 104.**
- que ses délibérations sont adoptées à la majorité des voix des membres présents
- que les votes ont lieu à bulletin secret si au moins un des membres présents le demande.

Le président de séance met à la disposition des membres de l'association :

- la feuille de présence certifiée exacte et sincère ;
- les pouvoirs des personnes représentées ;
- un support de présentation des questions figurant à l'ordre du jour ;
- les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022, arrêtés par le conseil d'administration ;
- les rapports, annexes et autres documents relatifs à l'exercice écoulé ;
- le budget de l'exercice en cours adopté par le conseil d'administration.

Puis il rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué suivant :

1. Petit diaporama photos relatant ce qui s'est passé en 2022.
 2. Rapport moral et rapport des activités 2022.
 3. Rapport financier et vote.
 4. Présentation du budget prévisionnel 2023.
 5. Proposition de l'adhésion AIRR : 22€/pers et 40€/couple à partir de sept 2023.
 6. Proposition d'augmenter de 1€ le salaire horaire de Mme Sandrine LUSSON (femme de ménage)
 7. Proposition des projets 2023, sorties et animations locales.
 8. Approbation du budget prévisionnel et vote.
 9. Election du conseil d'administration.
 10. Election des membres du bureau, (un président(e) un trésorier(e) un secrétaire (e) et 6 suppléants.
 11. Questions diverses
-

1. Petit diaporama photos relatant ce qui s'est passé en 2022

Un diaporama relate les différents événements de l'année 2022 (expositions photos, foire de Tours, différents repas partagés, partenariat avec l'association La Vigne Entre Deux Rives du Cher pour la journée du 02/10/2022, chalets de Noël ...)

2. Rapport moral et rapport des activités 2022

Le Président, Alain GUION, adresse ses remerciements à tous les bénévoles de l'association et particulièrement à Jacky Duperray, surnommé « Mac Gyver », pour sa disponibilité et ses compétences en bricolage, réparations de toute sorte..., au Conseil Départemental représenté par Madame Barbara DARNET-MALAQUIN, au Crédit Agricole de Touraine, la Maison pour Tous (Fontaines), l'EVS ROCHEPINARD, Arborescience, l'association Bagad Kevrenn Tours et reprend les manifestations évoquées dans le diaporama en évoquant tout particulièrement la journée du 02/10/2022 pour laquelle l'association devait obtenir une subvention de la Ville de Tours qui, en définitive a été refusée. L'association a donc supporté seule tous les frais, soit environ 8 000 €. De ce fait, les événements et le budget 2023 ont dû être revus à la baisse.

Le Président remercie également la Conférence des Financeurs de la Prévention et de la Perte d'Autonomie du Conseil Départemental qui nous a accordé une subvention de 13 950€ pour les activités sportives mises en place, notamment la création de cours de Pilates, en partenariat avec l'association SIEL BLEU. Cette subvention a permis d'alléger considérablement la participation financière des adhérents puisqu'ils règlent 71€ au lieu de 156€ pour l'année, et a ainsi permis à de nombreux seniors du secteur de Tours-Sud d'accéder à des cours de maintien, prévention et équilibre.

Le Président annonce, par ailleurs, son intention de quitter son poste en 2024.

Ce point figurant à l'ordre du jour n'appelle pas de vote de l'assemblée générale.

3. Rapport financier et vote

La trésorière présente ensuite le bilan de l'année 2022 bénéficiaire de 10 048,36€ et le Président appelle au vote :

Abstentions = 0

Contre = 0

Pour = 104

Quitus est donc accordé à l'unanimité des participants pour la bonne tenue des comptes sous contrôle du Commissaire aux Comptes, M. Jean-Paul PICHON.

4. Présentation du budget prévisionnel 2023

Le budget prévisionnel 2023 est ensuite présenté.

Il comprend un événement qui sera organisé en partenariat avec l'association TOURAINE-QUEBEC et l'association La Vigne Entre Deux Rives du Cher, en octobre 2023, avec la venue d'artistes québécois qui donneront un concert, la plantation d'un pied de vigne, une exposition relatant l'histoire du Québec, la biodiversité et le patrimoine des Bords du Cher. Une soirée avec dîner gastronomique québécois et dansant clôturera, le 28 octobre 2023, cette belle rencontre.

Il comprend également un grand projet de l'activité chorale, qui était prévu en janvier 2021 mais annulé pour cause COVID : un grand concert le 16/06/2023 à la salle OESIA, à Notre Dame d'Oé, avec des musiciens, qui reprendra en 1^{ère} partie une sélection du répertoire de la chorale depuis sa création, en 2eme partie, un répertoire axé sur le rock français dont BOHEMIAN RAPSODY.

Ce budget apparaît équilibré à hauteur de 45 144 €.

5. Proposition d'augmentation de l'adhésion AIRR

Vu le contexte économique : face aux charges fixes croissantes pour l'entretien et l'utilisation de la salle, le Bureau propose une augmentation de l'adhésion aux tarifs suivants :

Individuel = 22€

Couple = 40€

à partir de septembre 2023

Le Président appelle au vote :

Abstentions = 0

Contre = 0

Pour = 104

Cette proposition est donc adoptée à l'unanimité des participants.

6. Proposition d'augmenter de 1€ le salaire horaire de Mme Sandrine LUSSON (femme de ménage)

Notre femme de ménage exécute son travail depuis de nombreuses années de façon très satisfaisante et est toujours disponible en cas de besoins complémentaires. Le Bureau propose d'augmenter son salaire net horaire de 1€, pour le passer de 11 à 12€net/heure, à compter du 01/02/2023.

Le Président appelle au vote :

Abstentions = 0

Contre = 0

Pour = 104

Cette proposition est donc adoptée à l'unanimité des participants.

7. Proposition des projets 2023, sorties et animations locales

Ensuite chaque responsable d'activité vient présenter ses projets 2023 :

-  **Chorale** : Marie-Françoise RADENNE présente le projet du concert du 16/06/2023. Elle sollicite l'aide des bénévoles pour la tenue de la buvette pendant l'entracte ainsi que pour l'accueil du public. Elle indique, par ailleurs, que ce concert sera particulier car la cheffe de chœur, Sandra ROTINAT, qui oeuvre depuis 2008, a donné sa démission pour le 01/07/2023. Un hommage particulier lui sera donc rendu.
Elle annonce également que le concert de fin d'année, au local de notre association, sera donné le 25/05/2023.
-  **Photo** : José GALACHO annonce 16 participants à cette activité dont 5 nouveaux adhérents. Le groupe travaille sur les prises de vues faites en individuel ou en groupe au cours de sorties organisées en fonction de la météo. Ils répondent toujours présents aux demandes d'expositions, et travaillent également sur l'utilisation d'un logiciel de retouches.
-  **Peinture** : Alice PICHON annonce 9 participants. Sans enseignant attiré, il s'agit d'un échange de connaissances, comme dans les autres activités photo ou partage du savoir faire.
-  **Partage du savoir faire** : toujours 18 participantes. Le fruit de la vente de leur travail aux Chalets de Noël, aux différentes expositions et participation aux événements de l'association, permet de faire un don à l'association 1001 pétales, tous les ans, d'un montant d'environ 1500€.
Pour 2023, une proposition complémentaire, Madame Josette CROSNIER propose de faire un marché de Noël dans notre local. Cette proposition sera retenue selon les conditions de mise en œuvre mais nous continuerons toujours notre participation aux chalets de la Ville de TOURS.
-  **Marche en bâtons** : toujours 10 personnes qui s'organisent des sorties le mercredi matin dans la bonne humeur en compagnie de Monique GRENIER.

8. Approbation du budget prévisionnel et vote

Après approbation des augmentations proposées par le Bureau et la présentation des projets des différentes activités, le Président appelle au vote du budget prévisionnel 2023 :

Abstentions = 0

Contre = 0

Pour = 104

Le budget prévisionnel 2023 est donc adopté à l'unanimité.

9. Election du conseil d'administration

Le Président demande ensuite si des membres du Conseil d'Administration actuel souhaitent se désister. Toutes les réponses sont négatives. **Le Conseil d'Administration reste donc composé des membres suivants :**

Philippe BRUNO, Josette CROSNIER, Catherine DUPERRAY, Jacky DUPERRAY, José GALACHO, Monique GRENIER, Alain GUION, Martine GUION, Catherine LE BRIS, Ginette LECOQ, Christian MOSSERON, Philippe PAYNOT, Jean-Paul PICHON, Alice PICHON, Marie Françoise RADENNE, Françoise RONDEAU, Richard SARAH.

10. Election des membres du bureau, (un président(e) un trésorier(e) un secrétaire (e) et 6 suppléants

Les personnes suivantes sont élues membres du Bureau :

Président : Alain GUION

Secrétaire : Catherine LE BRIS

Trésorière : Catherine DUPERRAY

Les personnes suivantes sont membres suppléants du Bureau sans affectation particulière :

Philippe BRUNO, Monique GRENIER, Martine GUION, Ginette LECOQ, Jean-Paul PICHON, Alice PICHON, Marie-Françoise RADENNE, Richard SARAH.

11. Questions diverses

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h30.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le président de séance et la secrétaire de l'association.

Le verre de l'amitié a clôturé la soirée.

Le président de séance
Alain GUION



La secrétaire
Catherine LE BRIS

